



santé mentale & exclusion sociale - Belgique

**« Qu'en est-il de l'accompagnement social quand la question de la santé mentale s'en mêle ? »  
« Quel traitement psychique envisager lorsque les conditions matérielles minimales d'existence viennent à manquer ? »**

---

## Invitation à rejoindre un groupe d'Intervision du SMES-B

---

***Au sein de ces groupes, nous apprenons à travailler de manière créative et sereine,  
avec des personnes en grande souffrance psychique et exclues socialement.***

L'évaluation des cycles d'intervisions du SMES-B nous permet de souligner « l'intelligence collective » élaborée au sein de ces groupes. L'intervision au sein des groupes mixtes, à l'intersection entre le social et la santé mentale, permet en effet :

- La déconstruction de la représentation de l'autre secteur, une meilleure compréhension du cadre de travail de l'autre secteur, de sa logique, de ses limites.
- Des propositions inédites par rapport à sa propre culture institutionnelle, grâce à la diversité des lieux de travail représentés dans le groupe.
- Le questionnement des limites institutionnelles recontextualisées plus largement.
- La création - hors urgence - d'un réseau des relations privilégiées sur lesquelles s'appuyer en cas de crise.
- Une élaboration plus approfondie autour des situations, car dégagée des implications institutionnelles.
- ...

Nous vous remercions déjà de répondre favorablement à cette invitation à « Faire réseau ».

Le SMES-B  
Rue Haute 322 (Bâtiment 707)  
1000 Bruxelles

Annexes : Modalités des Intervisions du SMES-B et bulletin d'inscription.

## Modalités des Intervisions du SMES-B

Les Intervisions sont un processus de co-construction d'une pratique entre différents professionnels issus des secteurs de la santé mentale et du social face à une situation vécue comme alarmante ou comme une impasse par un travailleur.

Il s'agit d'un groupe fermé (une dizaine de travailleurs) co-animé par deux animateurs issus de chacun des secteurs. Il n'y a qu'un travailleur de la même institution par groupe. Le groupe aborde des situations vécues par les participants dans le secteur social ou celui de la santé mentale et qui relèvent de leur intersection.

L'Intervention est un *processus impliquant* pour le participant qui présentera, au moins une fois dans l'année, une situation vécue qui questionne ses limites personnelles et/ou professionnelles et/ou institutionnelles. Il ne s'agit pas d'une formation ex cathedra, ni d'une supervision clinique.

La confidentialité à propos des situations évoquées ainsi que le respect tant des participants que des institutions sont à la base du travail d'Intervention.

Le groupe se réunit 7 fois sur l'année. Une séance d'Intervention dure 3 heures (en ce compris une visite de l'institution qui accueille le groupe - groupe itinérant).

*« Les Intervisions offrent la liberté de sortir d'une logique de performance.  
Elles offrent l'occasion de travailler l'échec dans le travail,  
ce qui permet de re-dégager une part d'énergie. »*

Une co-animatrice d'un groupe d'Intervention

### Inscription

Les Intervisions reprennent en décembre 2015. La participation au cycle s'élève à 120,00 €. Pour vous inscrire, merci d'utiliser le formulaire en annexe (**un par participant**). Ce formulaire doit nous parvenir **au plus tard le 15 novembre prochain**.

### Le SMES-B

Le SMES-B rassemble, depuis 1993, des intervenants du social et de la santé mentale engagés auprès d'une population socialement très précarisée et aux prises avec de lourdes difficultés psychiques. Cette population a difficilement accès à l'aide et aux soins, elle est régulièrement renvoyée d'un secteur à l'autre. Le SMES-B travaille à la cessation de ce jeu de ping-pong via :

- la **CELLULE D'APPUI** : Equipe pluridisciplinaire mobile qui répond à l'appel de professionnels et/ou d'institutions bloqué(e)s dans l'accompagnement d'une personne souffrant de troubles psychiques et exclue socialement ;
- les **TABLES D'ECHANGES** : Dispositif qui vise à mettre en débat certaines questions transversales à l'intersection santé mentale / social et à informer les décideurs publics des enjeux ;
- les **INTERVISIONS** ;
- le **HOUSING FIRST** ; Projet d'accès direct de la rue au logement et d'accompagnement spécifique pour personnes sans-abri cumulant des problèmes de santé mentale et d'assuétudes.
- et le **RESEAU** : développement de liens et des pratiques intersectorielles ; création de projets novateurs ; diffusion des savoirs ; recherches actions ;

### Plus d'information ?

Contactez le SMES-B via [Intervision.smes@gmail.com](mailto:Intervision.smes@gmail.com) ; [administration@smes.be](mailto:administration@smes.be)  
Bram Van de Putte, coordinateur Intervention SMES-B ;  
0488/67.38.89